



Le 3 septembre 2021

GUIDE DE LA RENTRÉE POUR LES PARENTS, TUTEURS ET TUTRICES
DE L'ÉCOLE CHRISTINE-LESPÉRANCE

Chers parents,

Bien que la situation pandémique s'améliore et que nous voulons retourner à un certain normal, la rentrée scolaire cette année ressemblera beaucoup à la rentrée de l'an passé. Nous avons toujours une responsabilité de minimiser les risques de transmission en ayant des mesures de prévention en place. Les informations suivantes apportent des précisions sur le plan de l'École Christine-Lespérance (ÉCL) pour l'année scolaire 2021-2022. Sachez que certaines directives peuvent changer pendant l'année selon les annonces de la province.

Voici les éléments importants à retenir pour la rentrée ÉCL de votre enfant :

1. Préparation de vos enfants pour la rentrée et la routine à l'école

a. À la maison

- i. Pratiquer toujours le port du masque, le nettoyage des mains, la distanciation et discuter des mesures en place spécifiques à l'École Christine-Lespérance avec vos enfants;

b. À l'école

- i. La première journée d'école pour le groupe A de la maternelle **sera le mercredi 8 septembre**. Les élèves de la maternelle suivront l'horaire de l'entrée échelonnée envoyé aux parents à la fin juin 2021.
- ii. La première journée d'école pour les élèves de la 1^{re} à la 8^e année **sera le mercredi 8 septembre**.
- iii. Il aura plusieurs membres du personnel à l'extérieur pour accueillir et diriger vos enfants la première journée.

2. Cohortes

- a. Les élèves seront en cohorte par niveau à la récréation. (Exemple : Tous les élèves de la 1^{re} année seront dans une grande zone à la récréation.)
- b. Une cohorte ne sera jamais avec une autre cohorte pendant la journée.
- c. À l'intérieur de l'école, les élèves resteront en groupe classe.

3. Mesure de sécurité

a. Auto-évaluation

- i. Votre enfant ne doit avoir aucun symptôme lié avec la COVID-19 afin de se présenter sur l'autobus ou à l'école. Il revient à chaque parent de s'assurer que leur enfant est bien. Nous encourageons fortement le test de dépistage avant le départ de la maison.

<https://covid19.soinscommunsmb.ca/covid19/outil-de-depistage/> (français)

<https://sharedhealthmb.ca/covid19/screening-tool/> (anglais)

- ii. Chaque membre du personnel devra aussi compléter le test de dépistage avant leur départ de la maison. Chaque membre du personnel doit être vacciné ou démontrer un résultat négatif suite à un test de dépistage subit régulièrement.



- b. Un élève/membre du personnel qui démontre des symptômes liés avec la COVID-19
- i. Si un élève démontre des symptômes à l'école, nous allons :
 - diriger l'élève vers la salle d'isolement;
 - faire venir les parents immédiatement pour le ramasser;
 - si l'élève nécessite la présence d'un adulte lorsque confiné dans la salle d'isolement, un membre du personnel sera présent en respectant les mesures de sécurité en place.
 - ii. Si un membre du personnel démontre des symptômes à l'école, il sera immédiatement remplacé et envoyé à la maison.
- c. Salle d'isolement
- i. Nous avons une salle désignée pour l'isolement.
 - ii. Nous vous demandons d'avoir un plan en place au cas où vous recevez un appel indiquant que votre enfant doit retourner à la maison à cause qu'il démontre des symptômes.
 - iii. Votre enfant aura à quitter l'école à **l'intérieur de 60 minutes**, si vous ne pouvez pas ramasser votre enfant à l'intérieur de 60 minutes, nous vous demandons d'avoir un plan en place afin que quelqu'un ramasse votre enfant à l'intérieur du temps alloué.
- d. Distanciation
- i. Salle de classe : La distance entre les élèves sera maximisée en fonction du nombre d'élèves et la taille du local en question. Les élèves auront chacun leur place désignée.
 - ii. Couloirs : Chaque classe titulaire se déplacera comme un groupe unique pendant la journée scolaire lorsqu'ils doivent se rendre à un autre local dans l'école. Ils doivent respecter la direction de la circulation et la distanciation des autres groupes.
 - iii. Récréation : Chaque cohorte aura une zone. Chaque cohorte à l'extérieur sera à distance d'une autre cohorte.
- e. Port du masque
- i. Autobus : Le port du masque est **obligatoire** sur l'autobus pour tous les élèves et les conducteurs.
 - ii. Le personnel : Le port du masque est **obligatoire** pour tous les membres du personnel. Le port du masque est **obligatoire** pour tous les membres du personnel lorsque la distanciation de 2m n'est pas possible.
 - iii. Élèves : Le port du masque est **obligatoire** pour tous les élèves de la maternelle à la 8^e année. Nous demandons aux élèves d'avoir au moins deux masques réutilisables afin de pouvoir les laver de façon quotidienne à la maison. Les élèves pourront enlever leurs masques lorsqu'ils seront à l'extérieur. Si un élève enlève son masque pour un moment à l'intérieur de l'école, il sera à 2 m de tous et assis sans se déplacer.
- f. Laver les mains
- i. Les élèves doivent désinfecter les mains avec un gel :
 - a) en rentrant et en sortant de l'école;
 - b) en changeant de local;
 - c) au goûter et au dîner;



- ii. Les élèves doivent se laver les mains avec du savon lorsqu'ils vont à la salle de bain.

g. Nettoyage

- i. Toutes les salles de l'école sont aseptisées avant la rentrée des élèves et le personnel tôt le matin dès la rentrée du concierge.
- ii. Les salles de bain seront aseptisées toutes les heures.
- iii. La salle d'isolement sera aseptisée à chaque utilisation.
- iv. Les salles de classe seront aseptisées lors de la récréation du dîner.
- v. L'équipement au gymnase sera aseptisé pour chaque différente cohorte utilisant les équipements.

4. Transport

a. Autobus

- i. Le port du masque est obligatoire dans l'autobus.
- ii. Les enfants auront des places désignées selon les plans fournis par le secteur de transport en respectant les mesures de prévention de la province.
- iii. Le secteur de transport divisionnaire prépare les trajets et les détails sont partagés au portail des parents.

b. Parents

- i. Un horaire sera défini selon le nombre de parents qui déposeront leurs enfants, il aura un temps spécifique à déposer et à ramasser vos enfants afin de pouvoir gérer le déplacement d'élèves.

c. Marcher et vélo (élèves)

- i. Nous demanderons aux élèves qui marchent (frères et sœurs) de se rendre à un temps spécifique afin de pouvoir gérer le déplacement d'élèves dans l'école et de respecter la distanciation.
- ii. Nous demandons aux élèves qui marchent ou qui prennent leur vélo (frères et sœurs) de se rendre entre **8h30 et 8h35**.

5. La rentrée et le départ ****LA SURVEILLANCE COMMENCE À 8H25. LES ÉLÈVES COMMENCERONT À ENTRER DANS L'ÉCOLE À 8H30****

a. Portes d'entrée et de sortie

- i. Il n'y aura pas de surveillance **avant 8H25**.
- ii. Les cohortes utiliseront des entrées et sorties spécifiques à leur cohorte. (VOIR LA CARTE EN ANNEXE.)
- iii. Ils utiliseront ces mêmes portes lorsqu'ils sortent à la récréation.
- iv. Dès leur arrivée, les élèves se rendront directement à la porte désignée pour leurs cohortes.
- v. Il aura des membres du personnel à surveiller les élèves à chaque porte d'entrée pour assurer la distanciation entre cohortes et le nettoyage des mains en rentrant.
- vi. Il aura des membres du personnel à diriger le déplacement des élèves lors d'arrivée en autobus, en véhicules et à pied.

b. Manteaux, bottes, sacs à dos et bouteille d'eau

- i. Il n'y a pas d'utilisation de casiers. Les élèves rentrent tous dans la salle de classe dès leur rentrée.
- ii. Il aura une place désignée pour les manteaux en classe.



- iii. Il aura une place désignée pour les bottes et les élèves ramasseront et déposeront lors du déplacement.
- iv. Les effets scolaires seront avec eux à leur place.
- v. Afin de réduire la circulation dans les couloirs, chaque élève devra avoir deux bouteilles d'eau.
- vi. Si nécessaire, les stations de remplissage de bouteilles seront utilisées lorsque les bouteilles sont vides.
- vii. Les buvettes d'eau ne seront pas disponibles.

c. La rentrée et le départ (en vagues) ****LA SURVEILLANCE COMMENCE À 8H25. LES ÉLÈVES COMMENCERONT À ENTRER DANS L'ÉCOLE À 8H30****

- i. arrivée des élèves en deux vagues
- ii. départ des élèves en deux vagues
- iii. Parents
 - a. Il a un temps spécifique afin de gérer la circulation dans le stationnement, dans le débarcadère et autour de l'école pour chaque parent qui dépose/ramasse leurs enfants.
 - b. Matin : **8h25 ou 8h30 (Il n'y aura pas de surveillance avant 8H25.)**
 - c. Fin de journée : **15h05 ou 15h10**
- iii. Élèves : Nous demandons aux élèves qui marchent ou qui prennent leur vélo (frères et sœurs) de se rendre entre **8h30 et 8h35**.
- iv. Chaque élève va entrer et sortir par la porte désignée de leur cohorte.
- v. Nous demandons aux élèves de ne pas rester sur les lieux à l'extérieur en fin de journée mais plutôt de se rendre à la maison dès leur sortie de l'édifice.

6. Récréation et dîner

a. Récréation

- i. Il aura différents temps de récréations le matin et l'heure du midi afin de respecter la distanciation entre cohortes et de gérer la circulation dans les couloirs.
- ii. Chaque cohorte sera dans une zone spécifique.
- iii. Il aura au minimum 2m entre chaque cohorte.

b. Repas

- i. Il aura différents temps de dîner afin de gérer la circulation dans les couloirs lorsqu'ils sortiront pour la récréation du midi.
- ii. Les élèves vont dîner dans leur salle de classe avec leur dîner apporter de la maison.
- iii. Les micro-ondes ne seront pas disponibles à l'école.
- iv. Il n'aura pas de ventes (lait, TCBY, cantine, mais soufflé, pizza, dîner chaud).
- v. Les élèves de la 7^e et la 8^e année n'auront pas le droit de se rendre à Sobeys, ils auront à rester dans leur classe.

7. Les visiteurs

Nous allons minimiser les entrées et les sorties de l'édifice au strict nécessaire.

a. Parents

- i. Nous vous demandons de communiquer par téléphone ou par courriel lorsque vous voulez rejoindre le bureau administratif.
- ii. Nous vous demandons de communiquer par téléphone, par courriel ou par autres moyens (selon l'enseignant.te) si vous voulez rejoindre l'enseignant.te de votre enfant.



- iii. Si vous devez vous présenter à l'école, nous vous demandons de fixer un rendez-vous avec le membre du personnel en question et vous présenter au bureau en portant un masque.
- iv. En cas d'imprévu où vous devez rentrer dans l'école, nous vous demandons d'appeler le bureau afin de les informer que vous allez rentrer.
- v. Mesures de sécurité à respecter :
 - a) auto-évaluation à faire avant de rentrer dans l'école;
<https://covid19.soinscommunsmb.ca/covid19/outil-de-depistage/> (français)
<https://sharedhealthmb.ca/covid19/screening-tool/> (anglais)
 - b) se désinfecter les mains en rentrant dans l'école;
 - c) porter un masque;
 - d) signer le registre de présence en rentrant dans l'école
 - e) respecter la distanciation (2 m) avec tous les membres du personnel.
- b. Livraisons et services
 - i. Sachez que les gens qui rentrent pour des livraisons et des services doivent respecter toutes les mesures de sécurité qui sont en place.
- c. Suppléants.tes
 - i. Les suppléants.tes suivront les mêmes lignes directrices que les membres du personnel.
- d. Activités communautaires :
 - i. Il n'aura pas d'activités communautaires en soirée.
- e. Sports parascolaires :
 - i. Les sports parascolaires seront à déterminer suite aux directives divisionnaires.



ANNEXE 1 – PORTES D'ENTRÉE DES COHORTES

Entrées:

A- 3^e année

B- 1^e année,
2^e année et
la classe MD

C- 7^e et 8^e
année

D- 5^e et 6^P
année

E- 4^e et 6^J

F- salle
isolement

G- MN et
MR

